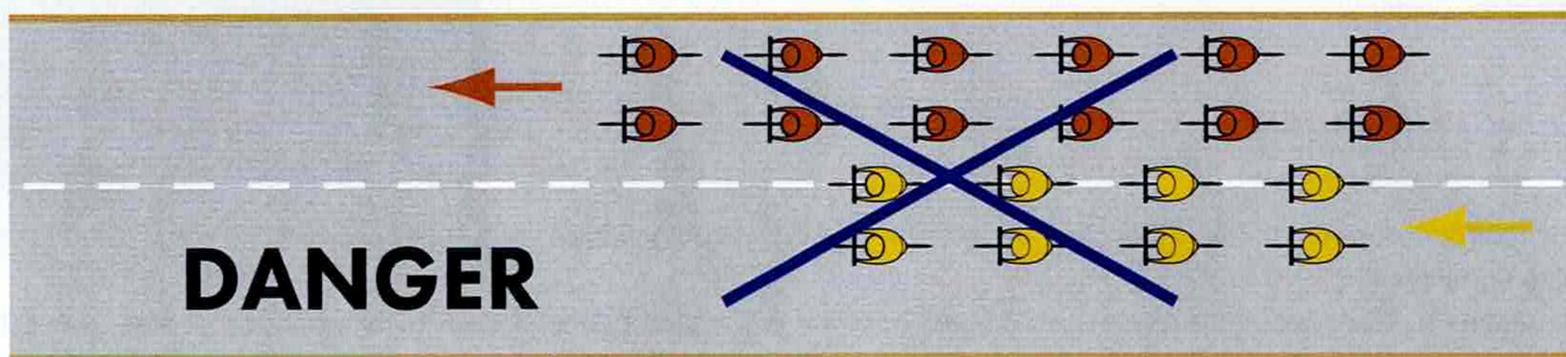
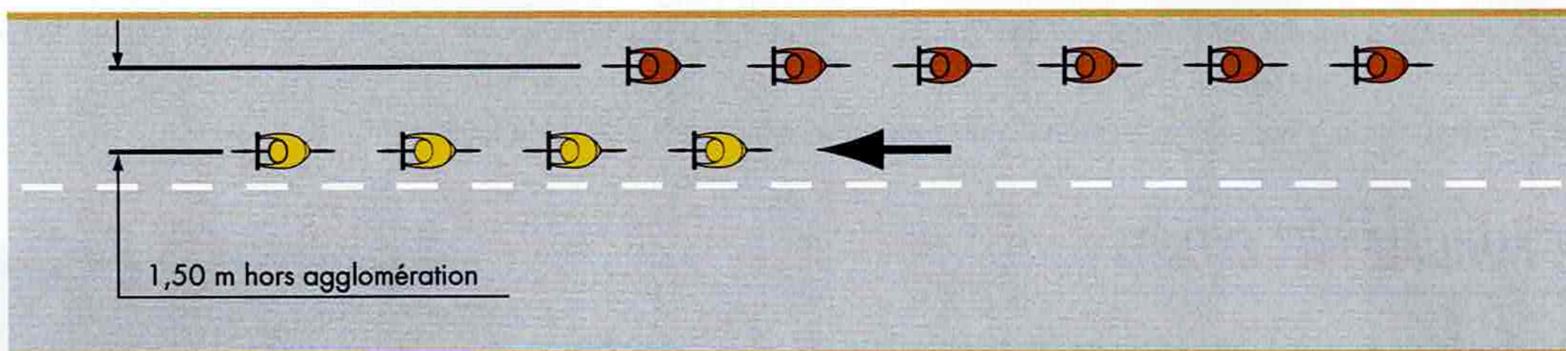




DÉPASSEMENT D'UN GROUPE DE CYCLISTES PAR UN AUTRE GROUPE DE CYCLISTES

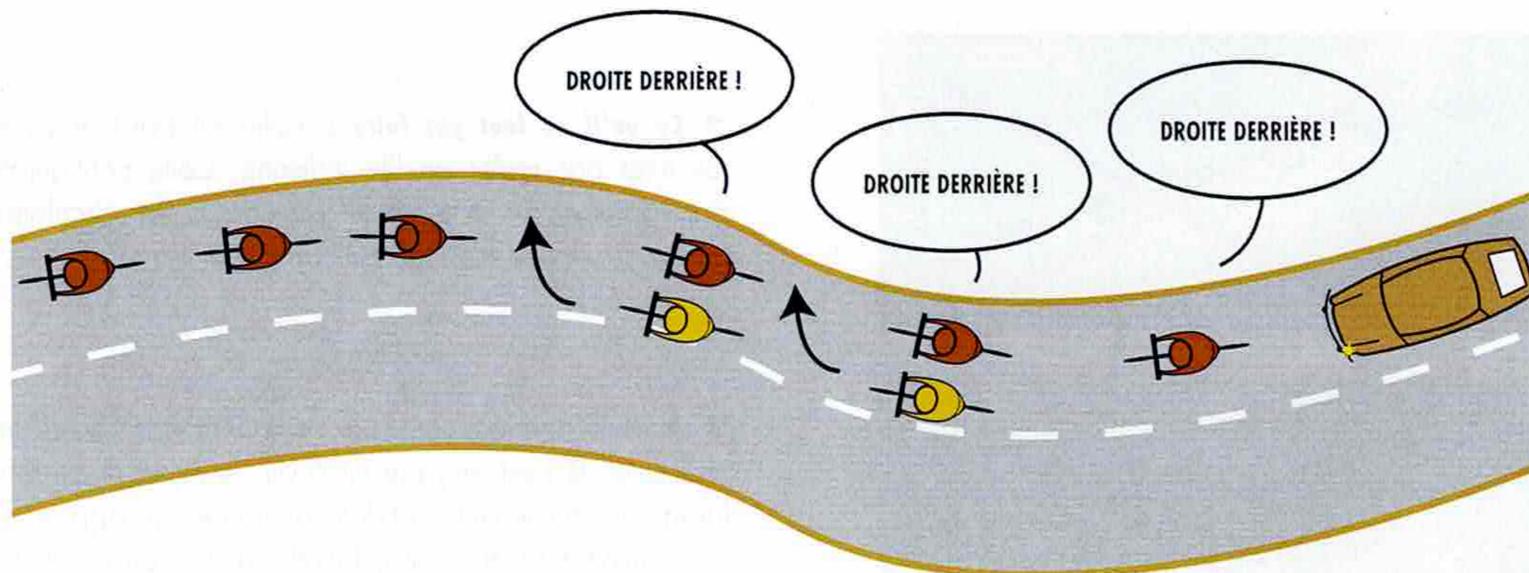
- Le groupe qui souhaite doubler prévient le groupe le précédant, de son intention de le doubler.
- Les " doublés " se mettent alors en file simple.
- Après s'être assurés que la route ne présentait aucun danger, les doubleurs peuvent, en file simple, commencer le dépassement en appliquant l'article R 414-4 du Code de la route (tout conducteur ne peut dépasser un autre véhicule qu'en respectant une distance de 1,50 m hors agglomération et 1 m en ville).



SUR ROUTE SINUEUSE ET/OU SANS VISIBILITÉ

- Se ranger immédiatement en file simple lorsqu'un véhicule annonce son approche (art. R431-7) ou au signal verbal d'un membre du groupe.
- Inciter les conducteurs automobiles à ne pas doubler à cet endroit.
- En cas de manque de visibilité ou autre motif, un véhicule ne peut pas doubler. Les cyclistes doivent malgré tout se mettre en simple file.

Dès que la route sera plus visible, l'automobiliste pourra effectuer sa manœuvre plus rapidement et dans de meilleures conditions. Si besoin, le conducteur pourra alors chevaucher la ligne continue afin de doubler les cyclistes.

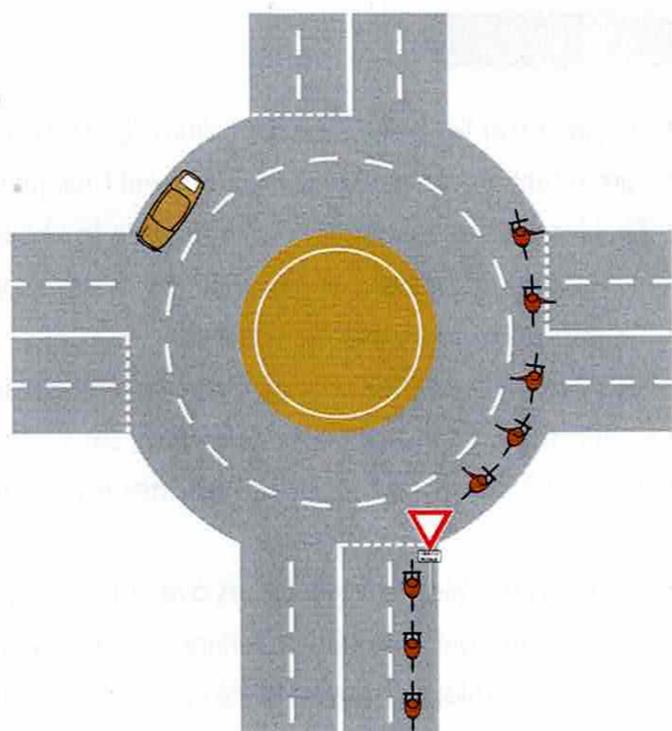




ROND-POINT – CARREFOUR GIRATOIRE CÉDEZ-LE-PASSAGE – FEUX TRICOLORES – CARREFOUR À STOP

À l'approche de ceux-ci on passe en file simple en tenant compte de la longueur du groupe.

- Sur le giratoire, par souci de prudence, mieux vaut rouler à droite et sur une seule file.
- Dès que le véhicule est visible, les cyclistes, en file simple, s'arrêtent au niveau du " Cédez-le-Passage " pour le laisser passer.



CARREFOUR GIRATOIRE

Un carrefour giratoire est un aménagement critique, il appelle à la plus grande prudence.

Comment l'aborder ?

Pour faciliter l'écoulement du trafic, les usagers abordant le carrefour doivent céder le passage à ceux qui sont déjà engagés sur la chaussée qui ceinture le terre-plein central.

Lorsque l'espace sera suffisant pour permettre, au moins, deux voies de circulation autour de l'anneau, il convient de suivre les conseils de la Prévention routière.

" Vous êtes cyclistes : pour votre sécurité restez à droite dès lors qu'il n'existe pas de piste ou de bande cyclable. Et n'oubliez pas de signaler votre changement de direction en tendant le bras."

Ce comportement semble le mieux adapté à quelques détails près :

- en effet, le Code de la route permet de nous positionner comme un véhicule à moteur ;
- un vélo est un véhicule, un cycliste peut ainsi emprunter l'espace gauche de la chaussée. Cependant, cette approche implique des manœuvres extrêmement complexes, elle doit donc être réservée à des cyclistes confirmés, rapides et particulièrement prudents ou pour des cas particuliers.

De bons conseils pour réduire les risques

- À l'approche du giratoire, regarder la signalisation, situer la direction à prendre : à droite, tout droit ou à gauche. Environ 50 m avant, se mettre en file simple, choisir le braquet et se positionner sur la voie, position qui sera conservée tout autour de l'anneau.
- Pour tourner à droite, restez à droite et tendez le bras droit.
- Pour aller tout droit ou pour tourner à gauche, rouler dans l'axe médian de la voie la plus à droite en tendant le bras gauche.
 - ➔ Voir schéma du haut

À hauteur de la sortie qui précède celle prévue, tendre le bras droit pour informer de la prochaine sortie.

Commencer à se positionner à l'extérieur de l'anneau et quitter le giratoire.

Se retourner et regarder les automobilistes dans les yeux. S'assurer d'être vu et qu'il est possible de passer.

Pour rappel un bras levé ne donne pas le droit de couper la route d'un autre usager.

Dans tous les cas, il faut être particulièrement prudent et prévoyant. Une fois que l'on s'est engagé dans un giratoire, il est pratiquement impossible de faire marche arrière.

